



ASSEMBLEE GENERALE 2021

à huis clos le lundi 22 mars 2021

Pour faire entendre votre voix d'adhérent, vous pouvez :

1. Donner pouvoir au Président ou tout autre membre du C.A. de la MJC et l'autoriser à voter en votre nom lors de l'Assemblée générale.

A cet effet, vous devez compléter le formulaire « POUVOIR » en pied de page, le dater et le signer.

OU

2. Voter par correspondance après avoir coché une case par ligne. Vous devez dater et signer le formulaire.

Résolutions proposées au vote avant le 17 mars 2021 à 00 h 00

	cochez la case de votre choix	✓	✓	✓
Résolution	Libellé	oui	non	abstention
1	Approbation du rapport moral 2019/2020			
2	Approbation du rapport financier 2019/2020			
3	Tarif de la carte MJC 2021 : adultes 10 € / enfants 5 €			
4	Membre du C.A. sortant à renouveler : Thierry ACCARIES			
5	Membre du C.A. sortant à renouveler : Christophe CARON			
6	Membre du C.A. sortant à renouveler : Michel GEORGES			
7	Membre du C.A. sortant à renouveler : Annick JACQUET			
8	Membre du C.A. sortant à renouveler : Nicole RABINEAU			
Questions ou observations :				
.....				
.....				

Date Nom, prénom et signature

POUVOIR* et/ou CANDIDATURE

Nom : Prénom :

délègue son pouvoir à M. ou Mme : (Nom, Prénom)

Souhaite faire partie du conseil d'administration et propose sa candidature : OUI NON

Date : Signature :

* 1 pouvoir par personne de + de 16 ans